

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des Résidents des Pléiades ARP  
du 7 juin 2017 au restaurant des Pléiades aux Pléiades.

---

Le Président, M. Yves Membrez, ouvre la 14<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'Association des Résidents des Pléiades convoquée conformément aux statuts et salue toutes les personnes présentes et la secrétaire donne lecture des membres qui se sont excusés. Une pensée particulière pour toutes les personnes qui ont perdu un être cher depuis notre dernière Assemblée. Il salue la présence de M. Christophe Schneiter, Municipal de Blonay.

M. Paul Gaillard est nommé scrutateur pour le déroulement de l'Assemblée.

Les listes de présences sont en circulation.

Les membres présents sont au nombre de 38 et 18 excusés.

L'ordre du jour proposé ci-dessous est accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 mai 2016
2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes pour l'année 2016
3. Rapport du comité sur l'activité 2016
4. Discussion des différents rapports
5. Election du comité
6. Election de la commission de vérification des comptes
7. Modification des statuts
8. Admission –Démission –Radiation
9. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2018
10. Propositions individuelles et divers
11. Discussion générale

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 27 mai 2016

Le PV de la dernière assemblée générale est accepté à l'unanimité sans remarques, et avec remerciements à son auteure.

## 2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes

Notre caissier M. Jean-François Coderey nous présente les comptes

Au 31 décembre 2016, la fortune de l'association se monte à Fr. 17.539.03

M. Marc Emmenegger donne lecture du rapport des vérificateurs et nous propose d'accepter les comptes. Ils sont acceptés, ainsi que le rapport des vérificateurs, à l'unanimité.

## 3. Rapport du comité sur l'activité 2015

### M. Membrez

Le comité s'est réuni à trois reprises en octobre, mars et juin, pour évoquer l'organisation de la Saint-Nicolas et de la Saint-Jean, ainsi que celle de l'Assemblée générale. Il relève le travail de toutes les personnes qui contribuent au succès de ces manifestations et les remercient, et rappelle que nous sommes toujours à la recherche de personnes pour écrire dans le bulletin, son contenu est aussi décidé lors de ces séances. Le président en évoque le contenu et remercie Anne-Laure Emmenegger et Denis Schneiter pour leur travail.

Le gros dossier de ces derniers mois est celui de L'Espace Régional des Pléiades, projet dans lequel notre association revendique sans grand succès plus qu'un rôle de spectateurs.

### Mme Emmenegger :

Mme Emmenegger évoque la rencontre d'une délégation du comité avec M. Martin, syndic de Blonay, pour demander à ce que l'ARP soit partie prenante dans les discussions autour de l'ERP, éventuellement comme membre de la coopérative qui a été constituée. M. Martin a répondu très clairement que ce n'était pour le moment pas envisageable et que ni la commune ni la coopérative n'était décidée à ce qu'un membre de l'ARP ne s'implique dans ce projet.

La délégation du comité, composée de Mme Emmenegger, Mme Dubois et M. Coderey a fait part de son regret qu'une collaboration ne puisse pas être mise en place et a rappelé nos craintes par rapport à ce projet, mais aussi notre enthousiasme à voir un restaurant s'ouvrir.

Des parts de souscriptions seront mises en vente dans l'année pour faire partie de cette coopérative. Le Comité de l'ARP a décidé d'en acquérir. M. Behring demande s'il y a un nombre de part à disposition limitée pour l'ERP, la réponse est non.

### Mme Dubois

Fatima Dubois, membre, remercie une fois encore toutes les personnes présentes lors des manifestations. Un merci tout particulier pour Étienne Plumettaz et son épouse pour la soupe de la Saint-Nicolas et Paul Gaillard et son épouse pour la broche lors de la Saint-Jean. Ces deux manifestations attirent toujours un nombre de personnes importantes et nous tenons à les remercier pour leurs fidélités.

### Mme Schneiter

#### Coordination des Pléiades

Dans la séance du mois de novembre, Mme Marie Pittier nous a été présentée en tant que Product Manager au MOB. Elle remplace dorénavant M Morerod.

Il nous a été annoncé que dorénavant c'est la coopérative des Pléiades qui gèrent aussi les pistes de ski fond.

Suite au remarque des années précédentes, un effort a été fait pour les différents panneaux de signalisations déjà en place, ils seront regroupés sous le couvert de la fontaine des Pautex. De plus, M. Yvan Gasser a effectué un gros travail au niveau de la signalétique pour le compte de Rando Vaud.

M. Epp, Municipal de St Légier, nous communique quelques informations concernant le télésiège de la Châ. L'autorisation d'exploiter étant échue, une demande de renouvellement pour trois ans a été déposée. La réfection de cette installation a été étudiée et fera l'objet d'une enquête publique dans le courant du printemps 2017. Il est notamment prévu de prolonger de 200 mètres le futur télésiège comme je vous l'avais déjà annoncé. Pour autant que les deux conseils communaux des deux communes et le CIEHL donnent leur accord, les travaux seront réalisés en 2018.

Mme Dubois s'est rendue à la séance du printemps durant laquelle ils ont parlé du nouvel abonnement Magic Pass valable pour un grand nombre de stations de ski qui sera en vente au prix de 399.- en début de vente, puis plus cher par la suite un peu comme Easyjet ! Pour cette saison malheureusement les Pléiades ne font pas partie de cet abonnement.

#### Astropléiades :

M. Emmenegger nous parle des différentes manifestations qui auront lieu sur le site d'Astropléiades, les perséides et aussi l'inauguration du premier télescope de Claude Nicollier dont il a fait don à Astropléiades qui sera mis en valeur à l'entrée du restaurant des Pléiades.

#### 4. Discussion des différents rapports

Les rapports ne soulèvent aucune remarque ni questions.

#### 5. Election du comité

Le président nous dit son souhait de rajeunir un peu le comité et souhaiterait l'étoffer d'une personne qui serait résident secondaire, son objectif est de proposer de nouvelles personnes pour l'année prochaine. Le comité est candidat à la réélection et il est réélu par acclamation.

#### 6. Election de la commission de vérification des comptes

M. Marc Emmenegger et M. Gabriel Dubois sont élus comme vérificateurs.

Mme Sonia Bula est nommée suppléante.

#### 7. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2018

Le comité propose de maintenir la cotisation à 30 francs par famille et 20 frs pour les membres sympathisants. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### 8. Admission – Démission- Radiations

Nous avons le plaisir d'accueillir quatre nouvelles familles au sein de notre association.

Mme Joëlle Benoit et M. Laurent Masson

Mme et M. Netarpon et Jean-Luc Müller

Mme et M. Lorraine et Frédéric Moret

Mme Virginie Tulik et M. Laurent Bersier

Démissions : pas de démission

Radiations : une

#### 9. Propositions individuelles et divers

Madame Lucia Hoffmann nous a interpellé au sujet des narcisses qui diminuent toujours plus. Suit une longue discussion durant laquelle M. Behring demande à ce que la Municipalité soutienne les projets en cours et M. Schobinger nous rappelle qu'il existe des panneaux pour placer dans nos jardins.

Nous allons évoquer ce sujet dans le prochain bulletin et aussi adhérer à l'association de la protection des narcisses.

## 11. Discussions générales

La parole est donnée à M. Schneiter, Municipal. Il relève qu'il est très heureux d'être là et remercie le comité pour son engagement. Il nous donne des nouvelles de la buvette de la ferme brûlée qui est en attente d'une décision définitive.

Le centre de l'ERP sera ouvert en fin d'année pour le restaurant, les dortoirs un peu plus tard. La construction de la ferme de la Neuve va enfin débiter.

Un préavis a été déposé et des travaux pour la sécurisation de la route de Lally vers Fayaux, en dessous de la carrière (pose de filet de sécurité et consolidation) seront entrepris au printemps 2018. La route sera fermée un mois.

Le projet de réserve forestière Folly Mollard est en cours.

Un nouveau tracé pour le VTT de descente a été trouvé et la piste sera officialisée prochainement. Les travaux de la gare des Pléiades sont suivis par un hydrogéologue et ils risquent de durer.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 20h35. Elle est suivie par un repas.